



HAL
open science

Briga, une ville de la Gaule Belgique. Comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance ?

Étienne Mantel, Stéphane Dubois, Jonas Parétias

► To cite this version:

Étienne Mantel, Stéphane Dubois, Jonas Parétias. Briga, une ville de la Gaule Belgique. Comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance ?. *Annales des Rencontres archéologiques de Saint-Céré*, 2020, 27, pp.51-64. hal-02658159v1

HAL Id: hal-02658159

<https://hal.science/hal-02658159v1>

Submitted on 23 Jul 2020 (v1), last revised 30 Oct 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Briga*, une ville de la Gaule Belgique. Comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance

Étienne MANTEL*, **Stéphane DUBOIS****, **Jonas PARÉTIAS*****

* Coordinateur du PCR "Topographie générale et insertion territoriale de l'agglomération de Briga",
SRA de Normandie, UMR 7041 ArScAn, équipe GAMMA.

** Céramologue, INRAP Grand Est sud, UMR 7041 ArScAn, équipe GAMMA.

*** Doctorant en Sciences de l'Antiquité, Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède

Localisé sur le territoire de l'ancienne ville royale d'Eu (Seine-Maritime), terre des comtes du même nom qui fut également fréquentée par Louis-Philippe, le site archéologique du *Bois-l'Abbé* est situé sur l'étroit plateau de *Beaumont* (fig. 1). Implanté à 7 km de la mer, il surplombe au nord, la vallée de la Bresle, un petit fleuve côtier navigable sur quelques kilomètres à l'époque antique qui permettait de relier la Manche et, au sud-ouest, le vallon sec de Saint-Pierre-en-Val. Cette position dominante (135 m NGF), privilégiée dans la région, est l'un des principaux facteurs qui explique le choix d'implantation humaine dès le Néolithique final.

Un changement d'approche, source de renouvellement de la recherche

Presque exclusivement préservé de constructions médiévales, modernes et contemporaines (à l'exception de la ferme qui sert actuellement de base archéologique), l'un des atouts majeurs du site archéologique du *Bois-l'Abbé* réside dans l'accessibilité des terrains qui permet de mener les recherches sur l'ensemble de l'assiette de la ville gallo-romaine sans réelles contraintes et sur de très grandes surfaces. Dès 2006, la mise en œuvre de méthodes extensives dans le cadre d'une fouille programmée du Ministère de la Culture est à l'origine de découvertes importantes. Les résultats récents obtenus à la fin des années 2000 ont conduit à une remise en question fondamentale

des données et des interprétations anciennes. Ils vont être successivement présentés pour illustrer cette nécessaire mise en perspective des avancées récentes et des nouveaux axes de recherches mis en place.

À l'exemple de la quinzaine de sites importants comparables qui font l'objet d'une forte activité archéologique programmée comme Corent (63),



Fig. 1 : localisation de Briga, ville présumée de la cité des Bellovaques (cartographie Stéphane Dubois).

* - Eu, "Bois-l'Abbé", 76

Bibracte (71), Châteaubleau (77), la recherche archéologique au *Bois-l'Abbé* – plus connu depuis 2006 sous le nom de *Briga*, une agglomération romaine qui s'est implantée à cet emplacement au lendemain de la guerre des Gaules – alimente des thématiques communes. L'ampleur des données inédites acquises au fil de ces deux décennies au travers d'actions diverses (fouille, étude de mobilier, prospections pédestres, microtopographiques, géophysiques et, tout récemment, sciences de la terre) favorise le renouvellement des questionnements. Les réflexions liées à la ville, de sa genèse à son développement jusqu'à sa disparition, peuvent ainsi être abordées sur le temps long, tant par l'amplitude chronologique étudiée (du Néolithique au Bas-Empire) que par la pérennité des opérations de terrain, renouvelées sans interruption depuis 2002.

Les résultats acquis ces quinze dernières années ont totalement modifié la perception diffuse des deux monuments à peine fouillés et datés de l'époque romaine depuis le premier quart du XIX^e siècle. Dans la seconde partie du XX^e siècle, tous les archéologues, comme un seul homme, s'attacheront quasi-exclusivement à en faire un ensemble culturel isolé. Ils attestent, pour le moins, de la nécessité d'une reprise et d'une réactualisation de la documentation issue des opérations précédentes ainsi que d'une mise en œuvre de nouvelles investigations avec les méthodes qui sont maintenant, en ce début du XXI^e siècle, à notre disposition.

Histoire des recherches

La découverte officielle du site par Joseph Estancelin a lieu à la fin du XVIII^e siècle, quelques années avant la Révolution française, probablement vers 1785, lors du percement d'un chemin vicinal. Alors totalement recouverts par une forêt, propriété des comtes d'Eu, des vestiges d'un imposant édifice sont mis au jour sous une butte de terre située sur le point haut du plateau de *Beaumont*. Peu documenté, cet épisode est relaté quelque quarante ans après, par son fils Louis Estancelin (1777-1858), véritable découvreur du site archéologique et premier explorateur à y avoir commandité des fouilles (Estancelin 1825 et Estancelin 1828). Très intéressé par l'archéologie, ce natif d'Eu qui occupait la fonction d'inspecteur des Eaux et Forêts, puis de régisseur du domaine du Comte d'Orléans, finança deux campagnes menées par une équipe de terrassiers en 1820-1821. Ces quelques semaines de recherche entraînèrent la reconnaissance d'un grand monument, interprété dès l'origine comme un temple, et d'un édifice de spectacle localisé en contrebas dans la forêt qu'il pensait être un

amphithéâtre. Ces résultats ne sont malheureusement connus que par des descriptions laconiques publiées, entre autres, par une association savante régionale fondée par Arcisse de Caumont, la Société des Antiquaires de Normandie (Estancelin 1825).

Encouragées par des découvertes fortuites effectuées en marge de l'installation d'une exploitation agricole au *Bois-l'Abbé* au début des années 1860 (Cochet 1871, p. 38-39), des fouilles furent menées en 1872 à l'instigation de l'abbé Cochet (1812-1875), un ecclésiastique considéré comme l'un des pères de l'archéologie en Normandie, et plus particulièrement en Seine-Inférieure. Cet érudit, qui occupait le poste d'inspecteur des Monuments Historiques pour le département et celui de conservateur du Musée des Antiquités de Rouen (fondé en 1831), organisa des recherches en différents secteurs du site. Quelques sondages et croquis contemporains de ces travaux documentent l'ampleur des investigations et des vestiges mis au jour (fig. 2 et 3). Les monuments explorés sont alors les mêmes que ceux de son prédécesseur : le temple, l'édifice de spectacle qu'il identifie à un théâtre, ainsi qu'un sondage supplémentaire mené plus en contrebas sur une installation identifiée comme une *domus* équipée de bains (Cochet 1873). En 1875, le décès de l'abbé sonne le glas pour presque un siècle de la recherche archéologique sur le site et dans la région.

Les descriptions des savants et érudits témoignent de ces recherches riches en découvertes de mobiliers menées au XIX^e siècle. Rares sont les objets qui sont parvenus jusqu'à nous : six sont en dépôt au Musée des Antiquités de Rouen-Métropole, quelques rares éléments dans des musées parisiens, une lithographie conserve la mémoire de deux éléments lapidaires perdus (fig. 4) et l'essentiel des découvertes ont été disséminées dans des collections privées aujourd'hui inconnues.

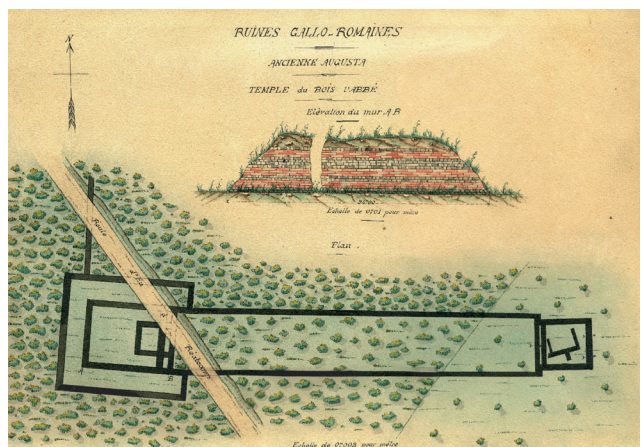


Fig. 2 : aquarelles d'Ernest Varambaux présentant le centre monumental en 1872 (Arch. Municipales de la Ville d'Eu).

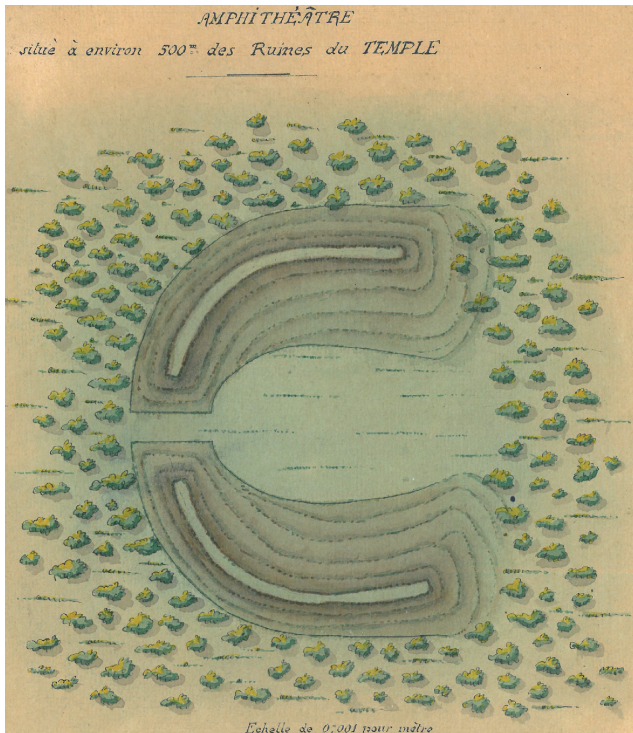


Fig. 3 : aquarelle du Théâtre par Ernest Varambaux vers 1872 (Arch. Municipales de la Ville d'Eu).

Après 90 ans d'interruption des recherches officielles, les activités archéologiques reprennent à l'instigation d'une association locale (*Les Amys du Vieil Eu*) et de son président, qui alerte la Mairie et la Préfecture. Nommé directeur de fouille par cette dernière en 1965, Michel Mangard (1929-2010) va concentrer ses sondages pendant la période estivale

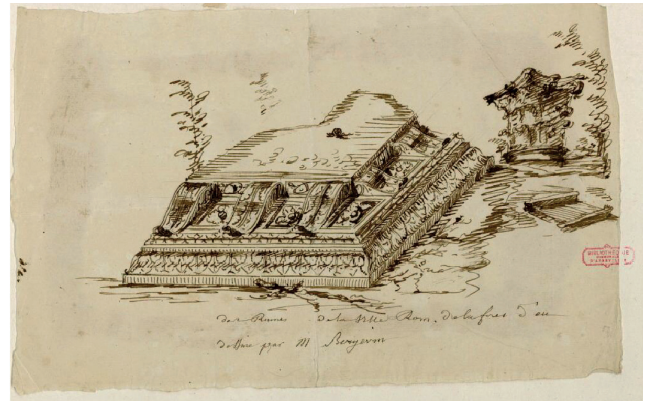


Fig. 4 : bloc de corniche et chapiteau corinthien, aujourd'hui disparus, découverts au XIX^e siècle en forêt d'Eu (dessin Pierre Bergeron (?) ; Bibliothèque municipale Abbeville, Fonds Delignères, Vol. 3F165).

sur les deux monuments identifiés jusqu'alors et encore partiellement visibles. Il commence ses investigations sur le théâtre, alors très méconnu, puis sur le temple et ses abords ouest où il découvre, au fil des années, quelques constructions adjacentes (*fanum*, portiques...). Appliquant pour la première fois des méthodes modernes sur le site (relevés, enregistrement du mobilier, datation...), il présente un phasage des deux édifices monumentaux (Mangard 1982 ; Mangard 2008), dont l'essentiel a été validé par les fouilles postérieures. Dès sa première campagne, une découverte majeure intervient : un peu plus de la moitié d'une inscription en calcaire longue de 11,12 m (fig. 5) est retrouvée effondrée devant le mur de scène du théâtre (Mangard 1982 ; AE¹ 1978, 00501 =

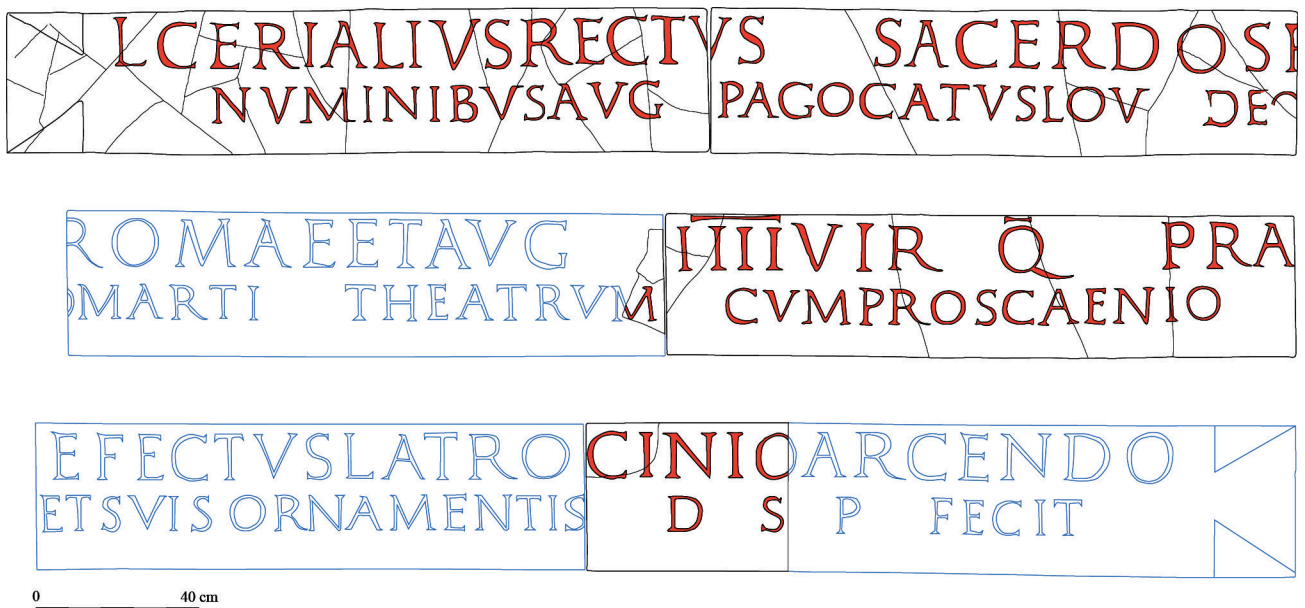


Fig. 5 : la plaque dédicatoire du théâtre découverte en 1965 (dessin de Martine Bailleux Mangard 1982 : fig. 13 ; colorisation et adaptation Matthieu Richard).

1 - AE est l'abréviation d'un revue annuelle, *L'Année Epigraphique*, qui recense toute découverte concernant le monde romain, quel que soit le pays de la découverte ou la nationalité de l'auteur (NDLR).

AE 1982, 00716 = AE 2006, 00836). Cette trouvaille a confirmé l'importance du site et encouragé les institutions à poursuivre leur soutien à cette entreprise pendant 15 années jusqu'à ce que Michel Mangard soit appelé, dans le cadre de ses fonctions, à exercer comme proviseur à Troyes. L'étude de cette inscription a conduit à localiser au *Bois-l'Abbé* un *pagus* (une subdivision administrative gallo-romaine) qui fait référence au petit peuple gaulois des *Catuslugi*, connus en Gaule Belgique par une mention de Pline l'Ancien (Histoires Naturelles, IV, 17, 106). Bien qu'incomplet, ce document épigraphique peut être restitué avec peu de marge d'erreur et demeure encore aujourd'hui très important pour la période romaine dans le nord des Trois Gaules.

Bilan des connaissances à l'aube du XX^e siècle

Dès la découverte de ces monuments jusqu'alors inconnus, des sources antiques naissent des discussions quant à leur appartenance ou non à une agglomération – *Augusta Ambianorum* – mentionnée dans des textes médiévaux. À la fin du XIX^e siècle, des hypothèses fleurissent, notamment suite à la découverte de vestiges romains en vallée de la Bresle et sous l'actuelle gare d'Eu, à 4-5 km du *Bois-l'Abbé*. Elles sont mises à mal de manière péremptoire au début du siècle suivant sous la plume de l'abbé Legris et ces monuments resteront interprétés comme isolés avec une très faible occupation alentour (Legris 1907, p. 2-3). Michel Mangard va tergiverser quant à la présence (ou non) d'une ville, son nom, son étendue, sa bipolarisation et sa fonction à l'époque romaine (Mangard 1982, p. 50 ; Mangard 2008, p. 200). Envisageant une étendue possible d'une trentaine d'hectares, la question de l'insertion des monuments dans leur environnement est demeurée, somme toute, secondaire dans ses recherches.

L'interprétation des fouilles de Michel Mangard au *Bois-l'Abbé* a été fortement influencée par un courant qui va marquer durablement la recherche de la seconde moitié du XX^e siècle. Gilbert-Charles Picard, professeur d'art et d'archéologie à la Sorbonne, va théoriser, dans une série d'articles fondateurs, un concept qui va rapidement faire autorité. Il émet l'idée que dès le principat d'Auguste, des ensembles monumentaux (temple, théâtre et thermes) isolés appelés *conciabula* vont être édifiés, sur des lieux choisis et visibles de loin, pour rassembler les populations récemment conquises, les romaniser et ainsi faire la démonstration de la puissance de Rome (Picard 1970 et Picard 1982). Cette thèse va faire l'unanimité parmi la communauté archéologique, qui l'applique au *Bois-l'Abbé* (Rogeret 1998, p. 246 ;

Cholet 2004), et perdure encore aujourd'hui de manière plus ou moins diffuse puisqu'un petit nombre de chercheurs l'interprètent encore comme un complexe à vocation exclusivement culturelle.

Après une période de déshérence d'une quinzaine d'années, des sondages limités sont menés entre 1994 et 1997 par Laurent Cholet, alors archéologue municipal, dans la zone de 23 ha classée au titre des Monuments Historiques depuis 1987. Ces petites interventions mettent en lumière une concentration de vestiges dans la zone classée mais ne permettent pas d'en comprendre la structuration ni de les identifier. En parallèle, un petit édifice thermal (les "Petits Thermes"), qui avait déjà été partiellement investigué au XIX^e siècle, fait l'objet d'une fouille programmée triannuelle en 1997 et 1998. Dès 2001, un renfort scientifique de professionnels est sollicité auprès du Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie pour reprendre l'activité archéologique au *Bois-l'Abbé* entre 1998 et 1999, sur la zone culturelle reconnue par Michel Mangard (Mantel dir. 2010). L'objectif initial était de terminer la fouille des niveaux de "terres noires" qui conservaient encore d'abondantes zones de dépôts constituées de centaines d'objets – dont des monnaies en or et en argent – et qui subissaient les assauts répétés et d'envergure de détectoristes clandestins depuis les années 1980.

L'identification d'une véritable agglomération romaine

De manière concomitante, des sondages ont été menés dès 2004 à l'est du Grand Temple et ont débouché rapidement sur une première campagne de fouille programmée, débutée en 2006, sous la direction d'Étienne Mantel. Cette extension, qui marque un réel changement de méthode, était destinée à appréhender l'environnement immédiat de cet édifice culturel et à contrôler la réalité de son caractère prétendument isolé. Dès la première année, une plaque dédicatoire en calcaire fut mise au jour à une vingtaine de mètres en avant de l'édifice de culte principal et permit d'identifier une basilique, sans que le bâtiment ne soit alors reconnu. L'association d'un temple de grandes dimensions (28 m x 32 m), d'une basilique (*cf. infra*), d'un théâtre de 102 m de diamètre, d'une place publique de plusieurs hectares alors envisagée par l'interprétation d'une photo aérienne et la densité de vestiges dans la zone classée, évoquaient alors un véritable complexe monumental lié à une ville plutôt qu'un sanctuaire isolé (Mantel, Dubois, Devillers 2006). Dès 2007, la découverte de trois fondations linéaires dans l'axe à l'est du Grand Temple, corrélées au plan d'Ernest Varambaux daté de 1872, et jusque-

là interprétées comme une vaste esplanade cultuelle, laissait apparaître un bâtiment de grandes dimensions qui pouvait s'apparenter à la basilique mentionnée par l'inscription. La fouille complète de cette zone a depuis confirmé cette hypothèse initiale (cf. *infra*).

À partir de 2007, plusieurs approches de terrain ont été mises en œuvre pour reconnaître l'environnement de cet ensemble monumental public et attester la présence d'une véritable agglomération dont le temple et les édifices alentours ne seraient que la partie la plus visible dans la topographie actuelle. La première méthode – la moins onéreuse et la plus simple à organiser – a consisté à quadriller le couvert forestier environnant lors de prospections pédestres. Elles ont permis très rapidement d'avoir une première estimation de l'assiette de la ville qui s'étendait à son apogée sur au moins 65 hectares (fig. 6 ; Mantel dir. 2010). Entre 2010 et 2016, six missions de relevés topographiques ont été menées sur 80 hectares, dont une grande partie en forêt, par Richard Jonvel et Étienne Mantel, afin de renseigner l'environnement de ce secteur du plateau (Mantel, Dubois, Jonvel 2015, p. 29-30). En estimant les zones qui restent à arpenter et en s'appuyant sur les résultats des travaux de microtopographie et de prospection, il est envisa-

geable, avec une marge d'erreur limitée, que la ville couvre une superficie avoisinant les 80 hectares.

Localisée en Gaule Belgique, à la frontière occidentale avec la Lyonnaise, l'agglomération de Briga est probablement rattachée à la cité bellovaque, dont le chef-lieu est Beauvais-*Caesaromagus*. Elle occupait probablement la fonction de chef-lieu de pagus, un statut proposé à partir de deux occurrences de cette subdivision administrative sur des inscriptions épigraphiques retrouvées au *Bois-l'Abbé*.

La mise en évidence d'un complexe monumental public (2006-2010)

Implanté sur la partie haute du plateau à l'emplacement d'un lieu de culte gaulois établi au moins depuis le milieu de la Tène moyenne (vers -200 ?), il est désormais attesté qu'un ensemble de monuments publics maçonnés s'est constitué en quatre phases – dont les deux dernières sont les plus imposantes – entre le début du I^{er} siècle et le milieu du III^e siècle de notre ère (fig. 7). Son étude permet d'appréhender assez précisément son développement et son évolution sur près de deux siècles et demi, en s'appuyant sur la complémentarité des plans des édifices (aujourd'hui presque intégralement fouillés) et d'une chro-

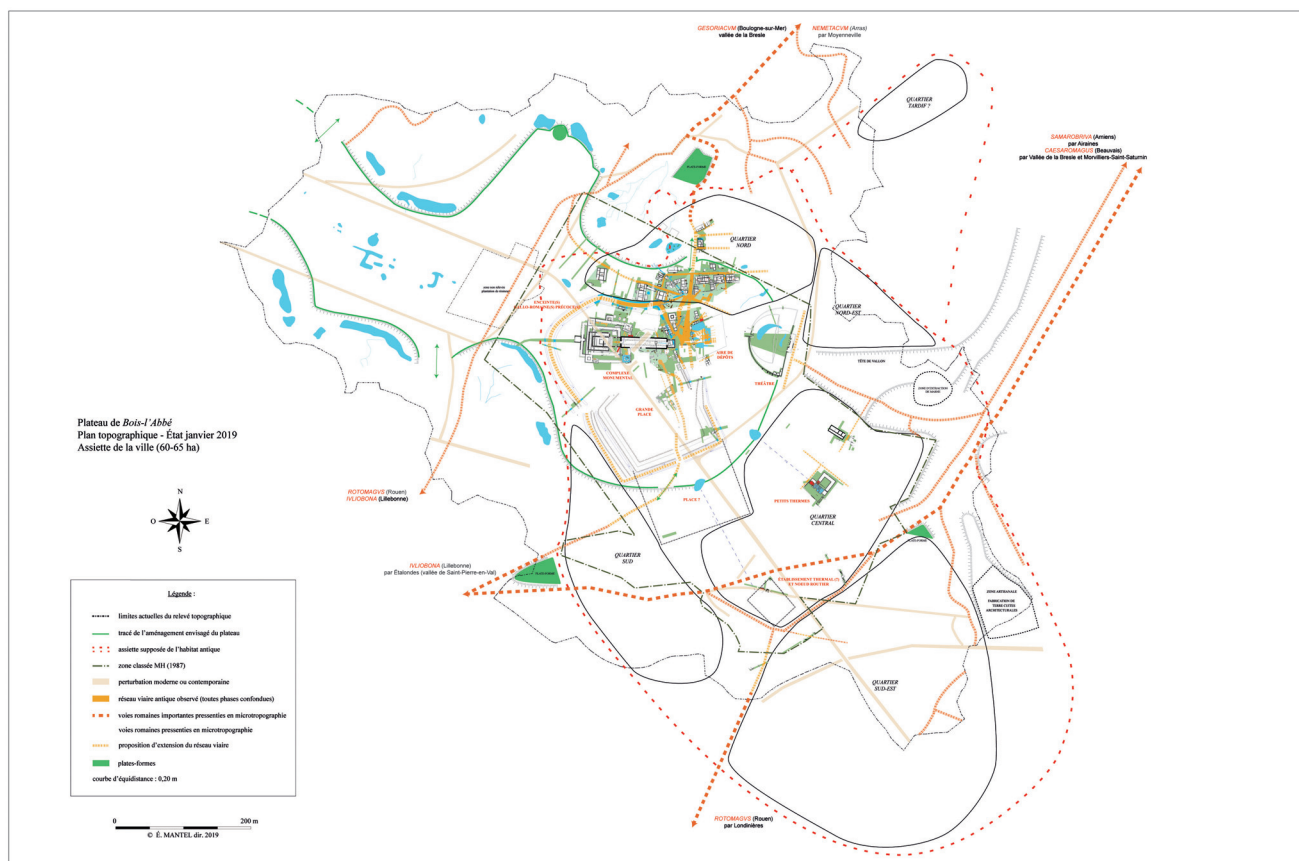


Fig. 6 : emprises et tracés principaux d'aménagements anthropiques, toutes périodes confondues, étudiés et observés dans l'environnement de Briga (Étienne Mantel dir. 2019, DAO Jonas Parétias).

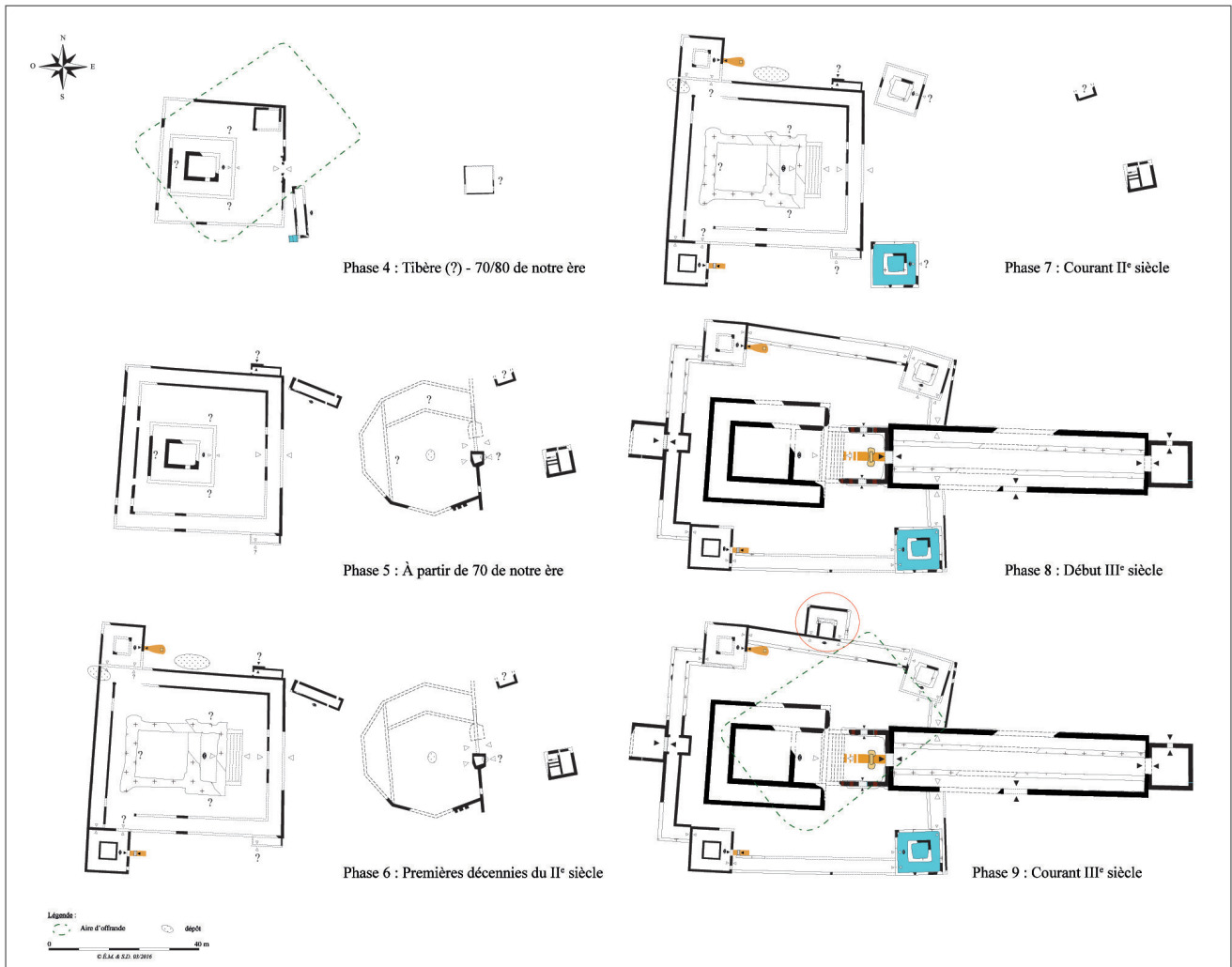


Fig. 7 : vue synoptique phasée du complexe monumental du début du I^{er} siècle au III^e siècle (Étienne Mantel et Stéphane Dubois 2016, DAO Jonas Parétias).

nologie fiable établie à partir d'analyses stratigraphiques récentes.

Datée de l'époque tibérienne, la première phase maçonnée est constituée d'un temple à plan centré (*fanum*) enserré par un mur péribole simple au-devant duquel se développent quelques bâtiments à vocation publique. Dans les années 70 de notre ère, l'ensemble de ce dispositif évolue avec l'édification d'un portique faisant office de péribole, implanté à la limite externe de l'état antérieur, accompagné d'une possible réfection du temple. À l'est, le dispositif architectural est complété par un enclos polygonal, qui a été partiellement fouillé et dont la forme est encore incertaine, ainsi que par un bâtiment carré reconnu comme une possible salle de conseil. Cet ensemble d'édifices aux dimensions jusqu'alors relativement modestes va connaître une phase de monumentalisation au début du II^e siècle. Un temple sur *podium* d'ordonnance classique est alors édifié en remplacement du *fanum* central, tandis que le portique est agrandi dans sa partie

ouest pour libérer l'espace nécessaire à l'agrandissement du temple et assurer la jonction avec deux autres *fana*. Au début du III^e siècle, véritable période d'apogée de la ville, une dernière phase de monumentalisation entraîne une réorganisation complète de l'espace qui est alors transformé en un vaste complexe monumental public. Situé dans la partie ouest, le lieu de culte est constitué d'un grand temple central "mixte" enserré par un quadriportico qui assure la fonction de péribole et relie 4 *fana* disposés autour du temple, d'un édifice carré à fonction indéterminée à l'ouest, d'un autel monumental à l'est du temple sur le modèle de celui du sanctuaire fédéral du Confluent à Lyon/*Lugdunum*. À l'est, sont adjoints une basilique construite dans l'axe du temple, une salle du conseil et au sud-est une grande place publique délimitée par un mur auquel sont accolées des boutiques ouvertes vers l'extérieur. Vers le milieu du III^e siècle, un temple (*Fanum 4*) est accolé à l'aile nord du portique et marque la fin des chantiers de construction dans ce secteur.

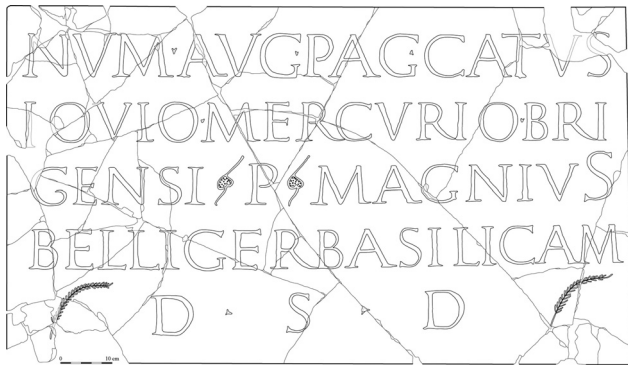


Fig. 8 : plaque dédicatoire de la basilique (dessin Étienne Mantel).

La basilique de *Briga* et son inscription

Découverte en 2006, l'inscription de la basilique est gravée sur une plaque de calcaire coquillier de 120 cm sur 68 cm retrouvée fragmentée en une quarantaine de morceaux (fig. 8). Le contexte archéologique indique qu'après un arrachement brutal du mur pignon ouest et une chute au sol lors de la phase de démantèlement du monument intervenue à partir du dernier tiers du III^e siècle, les fragments ont été recouverts par le lanterneau de la basilique. Le scellement par ces niveaux de démolition implique de manière assurée que l'inscription désigne bien le bâtiment où elle a été mise au jour. Entre 2007 et 2010, la totalité du monument de 69 m de long par 16 à 17 m de large a été fouillée. Plus aucun doute ne persiste quant à son identification comme une basilique. Dans les provinces gauloises (Aquitaine, Belgique et Lyonnaise), il s'agit du seul édifice antique de ce type attesté à la fois par l'épigraphie et l'archéologie (Mantel, Dubois dir. à paraître, 2020) !

Le texte, réparti sur cinq lignes, compte quatorze mots, dont huit sont abrégés. Dédiée à la puissance divine de l'Empereur, au *pagus* déjà mentionné dans l'inscription du théâtre, à Jupiter (?) et Mercure de *Briga*, cette inscription indique que l'évergète Publius Magnus Belliger, dont on ne connaît pas le *cursus honorum*, qui précise avoir fait construire cette basilique à ses frais (AE 2006, 0837 ; AE 2007, 0980). Elle mentionne une divinité importante, Mercure, honorée localement, et dévoile surtout le nom de cette localité – *Briga* – jusqu'alors inconnue des sources littéraires et iconographiques antiques et médiévales (Mantel, Dubois, Devillers 2006). Parmi les huit références connues de Mercure qui témoignent de son importance à *Briga*, on compte les éléments suivants : un autre fragment d'inscription, deux caducées, un petit bouc en argent, un autre en bronze, un élément de petite statuette en bronze et surtout une statuette de Mercure en tôle d'argent de 36,3 cm de haut, de très belle facture exceptionnelle

pour les Trois Gaules (fig. 9), découverte enterrée dans une fosse sous le niveau de circulation de la *cella* du *Fanum* 4 après avoir été désacralisée.

Ces chantiers de construction successifs et les nombreuses attestations épigraphiques témoignent de l'intérêt des commanditaires à développer cette zone publique située à l'ouest de la ville et de leur capacité d'investissement pour édifier d'imposants bâtiments. La plupart de ces constructions publiques présentent une décoration architecturale en calcaire, le marbre importé de toutes les provinces de l'Empire étant réservé à certains ornements – notamment pour les placages en *opus sectile* – qui n'interviennent que dans la dernière phase datée du début du III^e siècle. L'essentiel des enduits peints qui ornaient les monuments du lieu de culte, constituent aujourd'hui l'une des collections les mieux conservées pour le nord des Trois Gaules. Une part importante des programmes décoratifs réservés aux monuments publics relatent les différents épisodes de la vie de Dionysos, très souvent représenté en personne, par son cortège ou l'un de ses attributs, et plus particulièrement dans la dernière phase.



Fig. 9 : statuette de Mercure en tôle d'argent rehaussée d'or découverte sous le sol de circulation de la *cella* du *Fanum* 4 (clichés © AZ Photo et Étienne Mantel).

La découverte d'une occupation civile fortifiée du début du I^{er} siècle ("habitat précoce")

Parallèlement à la fin de la fouille des édifices du complexe monumental, quelques sondages périphériques sont alors menés aux abords de la basilique dès 2010 pour explorer l'esplanade qui était interprétée comme un camp militaire de 3 ou 4 hectares à la suite de la photographie aérienne de Roger Agache publiée en 1962 (Agache 1962, fig. 17). À cet emplacement, une enceinte quadrangulaire d'environ 5 hectares, probablement bipartite, est alors reconnue à l'issue des prospections microtopographiques. Un sanctuaire enserré dans un enclos fossoyé de 2 hectares, domine une zone d'environ 3 hectares dédiée à l'habitat dont l'enclos ici fortifié présente toutes les caractéristiques de l'architecture défensive : un fossé de 3 m par 1,8 m, renforcé sur l'arrière par une forte palissade (*vallum*) et enfin une levée de terre (*agger*) aménagée. Les quelques indices matériels les plus anciens situent cette installation dans les années 30-20 avant notre ère, en particulier par la présence d'imitations de sigillée italique.

Dans la partie dédiée à l'habitat, de petites unités bâties à simple pièce (plus rarement à double pièces) indiquent une présence civile datée, grâce au matériel découvert et plus particulièrement la vaisselle culinaire, sur une période couvrant l'avènement d'Auguste jusqu'aux années 70-80 de notre ère (fig. 10). Ces premiers résultats semblent définitivement rejeter une vocation exclusivement militaire. Néanmoins, à l'intérieur de l'enceinte, la découverte d'assez nombreux objets liés à la sphère militaire (*militaria*) atteste cependant de la présence de légionnaires romains et/ou d'auxiliaires au lendemain de la guerre des Gaules jusqu'aux alentours du milieu du I^{er} siècle de notre ère. Dans un premier temps, encore non défini, ce secteur d'habitat aggloméré est semble-t-il implanté en zone ouverte avant d'être enserrée dans cette enceinte à caractère militaire dans un second temps.

Le caractère urbain de cette occupation, dont la population peut être estimée sous toutes réserves à au moins quelques centaines d'habitants, est indéniable au I^{er} siècle malgré une connaissance encore très partielle de ce secteur qui reste majoritaire à explorer. En l'état actuel des recherches, sa structuration et son étendue ne suffisent pas encore à la qualifier d'agglomération mais plutôt de bourgade.

L'étude céramologique de cet habitat (sondages 12 et 13) atteste de son arasement définitif vers 70-80 de notre ère, période à laquelle le fossé est comblé rapidement et inégalement. Cet espace se trouve alors en l'état des connaissances vide de toute construction ; il

y sera aménagé une grande place publique d'environ 3 hectares (Mantel, Dubois 2013). De manière concomitante, c'est vers cette époque qu'essaiment aux alentours de cet enclos, de nouvelles unités construites qui forment les embryons des futurs quartiers.

Le développement d'une zone d'habitation : le cas du Quartier Nord

Dès 2010, en parallèle de la fin de fouille de la basilique et de l'habitat précoce situé au sud de cet édifice, un sondage est mené à la suite d'une lecture intuitive du sol à une centaine de mètres au nord du complexe monumental. L'objectif était de rechercher la présence de vestiges bâtis aux abords immédiats de l'ensemble public, et surtout de sonder une légère dénivellation linéaire pressentie comme étant une importante voirie. Conformément à ce qui était envisagé, une chaussée constituée de couches successives de cailloutis et axée nord/sud, est implantée parallèlement au Bâtiment Est. Trois bâtiments, situés de part et d'autre de cette dernière, sont également mis au jour, présageant une forte densité du bâti dans ce secteur. Dès 2012, une campagne triennale débute sur des zones importantes (2 000 à 3 500 m² par an) pour explorer une partie du nord de l'agglomération (Mantel, Dubois 2012 ; Mantel, Dubois dir. à paraître, 2020). Après vérifications des niveaux sous-jacents et une mise en valeur effectuée en 2017 et 2018, la fouille d'environ un hectare de ce quartier a permis d'attester de l'existence d'une occupation civile dense et pérenne dans ce secteur entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du III^e siècle (fig. 11).

Les principales caractéristiques de ce quartier sont désormais bien perçues. Le réseau viaire qui compose les rues est plus ou moins orthonormé et axé sur les points cardinaux, tout en témoignant d'une réelle volonté de s'adapter à la topographie légèrement accidentée du secteur. Les rues délimitent des îlots de toutes tailles et de toutes formes, dans lesquels une cinquantaine de bâtiments ont été mis au jour, l'ensemble s'apparente à la périphérie d'une ville avec un habitat assez lâche. Datées des années 50 de notre ère, les premières constructions sont très disséminées, avant que ce secteur ne soit densifié dès la fin du I^{er} siècle et structuré probablement progressivement dans le courant du II^e siècle. Enfin, dès le début du III^e siècle, des réfections et des consolidations sont nécessaires pour faire face aux aléas naturels qui se manifestent par des glissements de terrain assez conséquents à l'origine de la déstabilisation de la majorité des bâtiments (Mantel, Dubois 2017). Les maisons de type longère, constituées de deux à cinq pièces avec souvent une à deux galeries sur les façades, et quelques fois sur les murs pignons sont, en

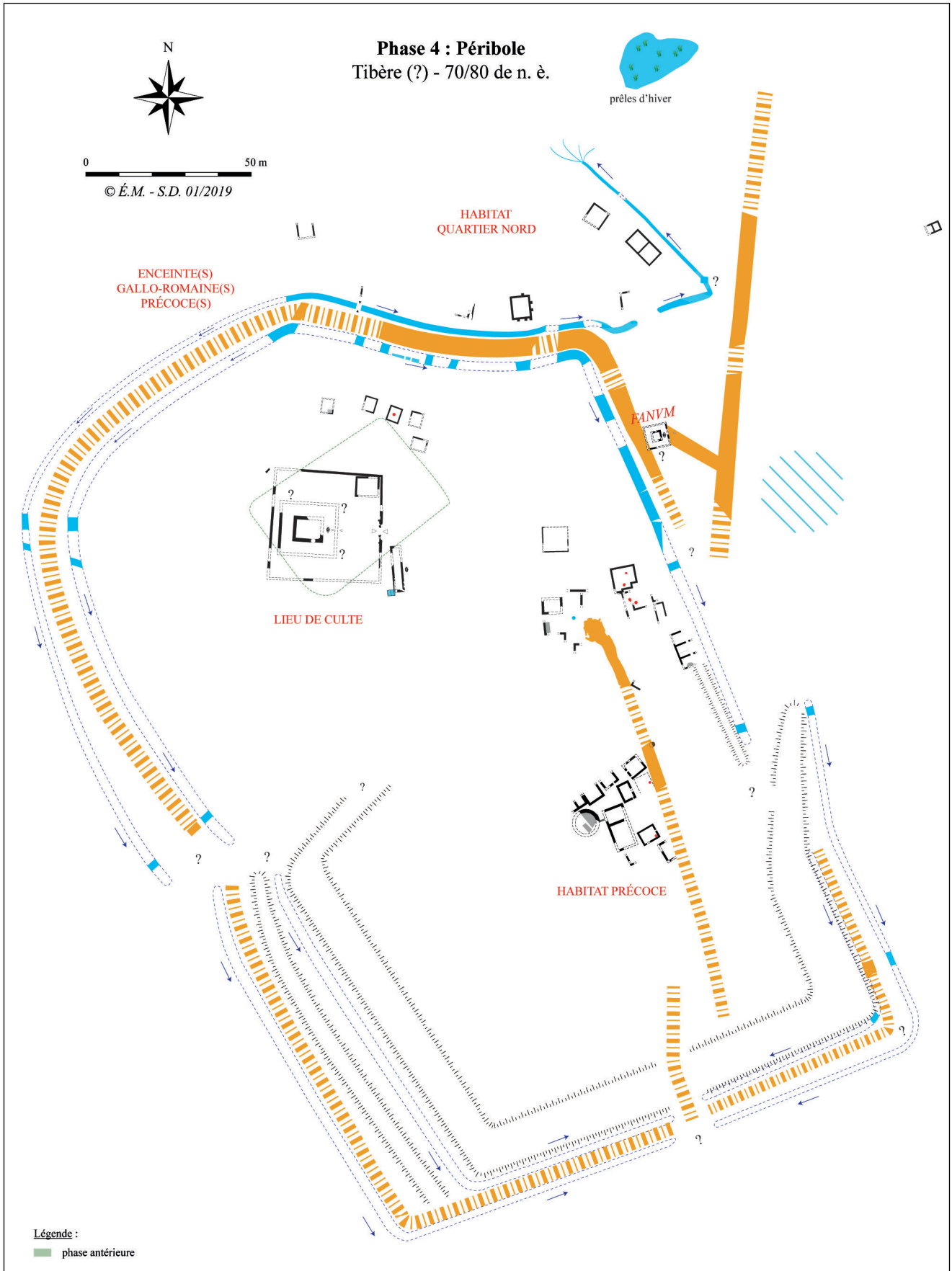


Fig. 10 : phase 4. Constructions et aménagements datés de l'époque augustéenne aux années 70/80 ; état de la recherche début 2019 (Étienne Mantel et Stéphane Dubois 2019, DAO Jonas Parétias).



Fig. 11 : plan interprété de l'ensemble des vestiges du Quartier Nord de Briga et de son environnement, toutes phases confondues (Étienne Mantel dir. 2019, DAO Jonas Parétias).

l'état des connaissances, caractéristiques de ce quartier. Les substructions sont fondées avec un matériau local, le rognon de silex, particulièrement abondant dans le secteur et les élévations se caractérisent par une architecture à pan de bois et torchis, couvertes par une toiture en tuiles dès la fin du I^{er} siècle. La gestion des rejets issus des eaux pluviales est effectuée par des caniveaux d'aspect frustes et des fossés, sans autres aménagements particuliers. L'approvisionnement en eau est assuré par des puits et puisards qui sont généralement communs à plusieurs bâtiments, des installations induites par le caractère argileux du substrat affleurant qui retient naturellement l'eau. En l'absence presque systématique de commodités (latrines, chauffage par hypocauste) et surtout d'ornements (mosaïques, enduits peints) découverts en ville dans des maisons de même taille, ces habitats s'apparentent plutôt à ceux d'un quartier résidentiel de niveau modeste, en dépit de sa proximité relative avec le complexe monumental. C'est aussi ce que confirme l'étude céramologique. La découverte d'éléments en lien avec le domaine de l'écriture pondère cependant le propos puisqu'une partie de la population qui y réside sait lire et écrire. Aucune trace d'activité artisanale caractérisée n'y a été décelée.

C'est à partir de 2014 que de nombreux collègues ont admis que l'hypothèse d'une ville était très plausible, voire démontrée, tout en tempérant le propos en mentionnant la possible présence d'*hospitalia*. Les Bâtiments 21 et 26, dotés de multiples petites pièces apparentées à des chambrées, semblent particulièrement convenir pour accueillir des pèlerins et/ou des fidèles, des desservants du culte ou des commerçants qui résidaient sur place le temps de la tenue de cérémonies religieuses et/ou de marchés les jours de forte affluence.

En l'état actuel des recherches, l'exploration du Quartier Nord a permis de comprendre la structuration et l'évolution d'une zone d'habitat de l'agglomération dont la population atteignait probablement plusieurs milliers de personnes à son apogée. Ce n'est qu'en poursuivant les recherches sur les autres secteurs où d'autres quartiers sont pressentis que cette ville et les populations qui y résidaient pourront davantage être perçus.

Les dernières décennies du III^e siècle vont marquer la fin du développement de cette agglomération puisque le Quartier Nord est alors définitivement abandonné. À une période concomitante, probable-

ment à partir de 275, les monuments publics sont progressivement abandonnés et démantelés méthodiquement pour en récupérer les matériaux de construction. La présence d'un four à chaux accolé à la façade externe sud du *sacellum*, associé à des blocs architecturaux en cours de calcination et leur fragmentation témoignent de cette activité de récupération qui perdurera de manière sporadique jusqu'aux X^e-XI^e siècles.

Une meilleure lisibilité de l'étendue de la ville et de ses composantes

Le recours aux technologies récentes appliquées à l'archéologie est bénéfique pour appréhender l'occupation humaine de cette partie du plateau où, entre autres, l'archéologie aérienne est quasiment inopérante. Dès 2010, une première tentative de prospections géophysiques est menée sur environ 6 hectares par la société Géocarta comme une approche complémentaire aux fouilles archéologiques, plus particulièrement dans la clairière classée au titre des Monuments Historiques (fig. 12). Cette intervention s'est soldée par un total échec. Depuis 2017, de nouvelles campagnes de prospections géophysiques menées sur une quinzaine d'hectares par Bruno Gavazzi, chercheur contractuel à l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg et son équipe, ont cette fois été fructueuses.

Elles attestent clairement d'une occupation diversifiée et dense dans la clairière classée (fig. 13). Ces données, toujours en cours d'acquisition, prouvent définitivement la présence d'une ville structurée qui se développe densément dans les zones classées, actuellement en pâture, et au-delà. Elles ont parallèlement mis en lumière une série d'ensembles bâtis qui pourraient s'apparenter, avec un certain nombre de réserves, à un autre possible complexe public monumental aux abords est des "Petits Thermes". Il s'agit d'une hypothèse de travail qu'il faudra à terme éprouver au travers de sondages qui permettront de préciser la qualité de ces résultats. On remarque qu'une bonne partie de ces grosses entités, dont la nature reste encore à caractériser, s'alignent sur la voie principale qui scinde la ville en deux dans sa partie basse et relie la vallée de la Bresle au vallon de Saint-Pierre-en-Val. Enfin, 19 hectares de couvert forestier ont fait l'objet d'acquisition par LIDAR au cours de l'été 2019 : les résultats sont actuellement en cours de traitement. Il est prévu d'étendre cette acquisition sur plusieurs centaines d'hectares environnants pour enregistrer rapidement et précisément les microreliefs et anomalies qui, après contrôle sur le terrain, seront corrélés aux données obtenues par les autres méthodes d'investigations (fouilles, prospections pédestres, géophysiques *etc.*).



Fig. 12 : vue aérienne de la zone classée au titre des monuments Historiques (cliché Alexandre Bouloumou, avril 2019).

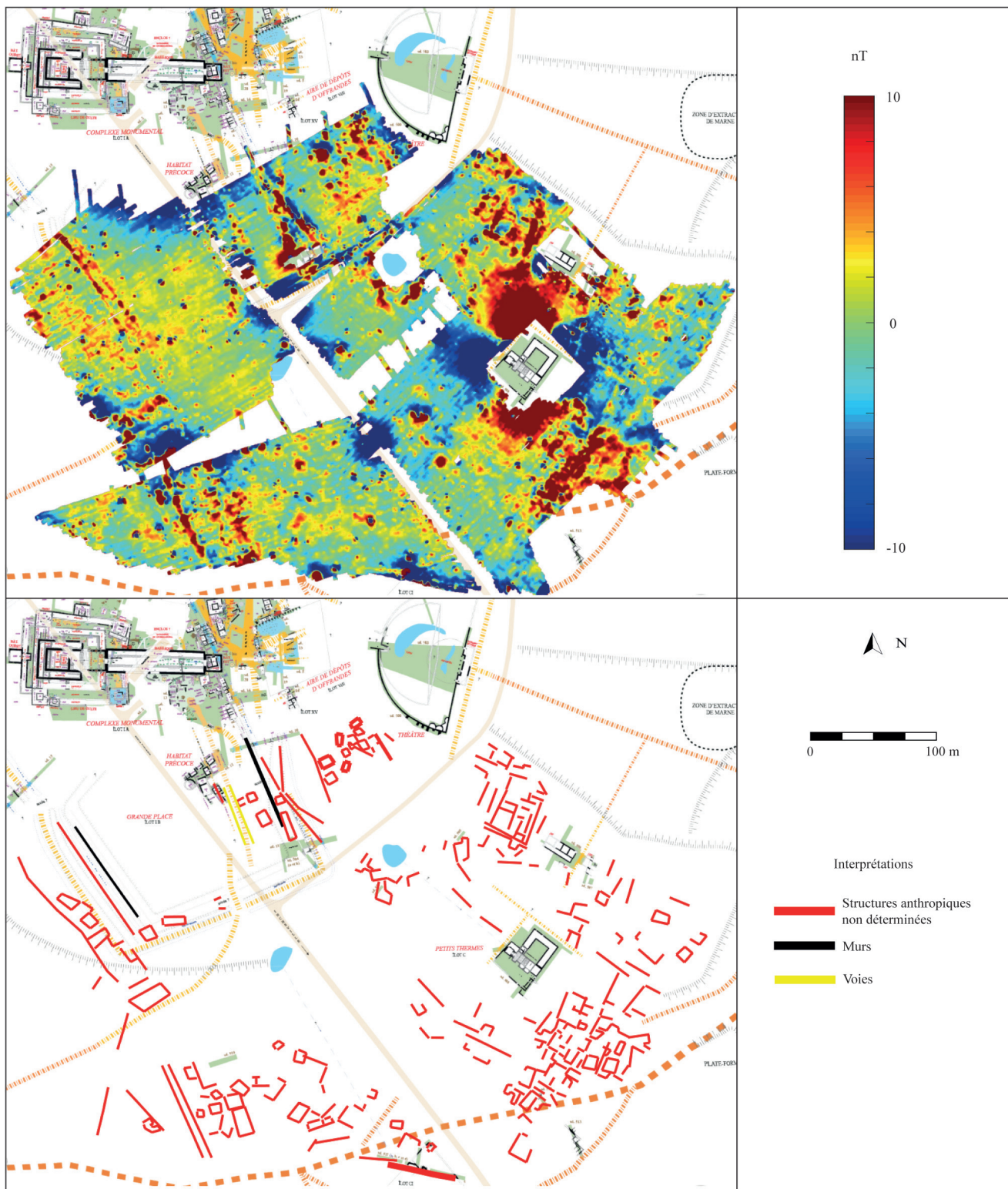


Fig. 13 : carte de l'anomalie de l'intensité du champ magnétique et interprétations associées (plan archéologique Étienne Mantel dir 2019, données géophysiques Bruno Gavazzi 2019).

Une occupation humaine dense dès le Néolithique

Un des résultats significatifs de la dernière décennie, qui a renouvelé la question sur la forte présence humaine sur ce plateau, a consisté en la reprise de l'étude du mobilier exhumé depuis les années 1960 et la fouille attentive du ou des niveaux les plus pro-

fonds installés sur le sol géologique. Il s'est avéré qu'au fil des résultats il ne fait plus aucun doute que l'ensemble de cette extrémité du plateau de *Beaumont* a fait l'objet d'une fréquentation dense de la fin du Néolithique jusqu'aux lendemains de la guerre des Gaules avec quelques *hiatus* probables, en

l'état des connaissances, à l'Âge du Bronze et au Hallstatt. À partir de La Tène ancienne et, à coup sûr de La Tène moyenne, une présence dense, indiscutable au sud du plateau, est assurée par le mobilier caractéristique, même si les structures demeurent fugaces et difficiles à détecter en raison d'un substrat argileux à silex. L'hypothèse privilégiée à l'heure actuelle, est que la monumentalisation observée au début du I^{er} siècle de notre ère traduit la volonté des magistrats, issus pour la majorité de l'aristocratie gauloise qui collabore étroitement avec l'administration romaine, de garder en mémoire cet ancien lieu de pouvoir d'avant la guerre des Gaules où s'exprimait en particulier le culte aux dieux et aux ancêtres en y implantant des bâtiments publics à la romaine. Le temple central sera alors dédié à une divinité romaine en assimilant, par un effet de syncrétisme, des caractéristiques du dieu qui était prédominant dans ce lieu de culte d'époque gauloise (Mantel, Dubois dir. à paraître, 2020).

Conclusion

Les résultats obtenus depuis une quinzaine d'années renouvèlent fondamentalement la lecture que nous pouvions avoir du site du *Bois-l'Abbé* jusqu'au début des années 2000, voire à l'aube des années 2010. La reprise des collections, la mise en place de

nouvelles méthodes d'approche et l'extension des investigations au-delà des deux monuments anciennement connus, marquent un changement d'approche qui a permis de démontrer l'existence d'une véritable agglomération romaine, faisant suite à une occupation gauloise, elle-même implantée sur un plateau fréquenté dès le Néolithique final.

Déjà entreprise sur quelques sites comparables, cette démarche qui privilégie la reprise des fouilles de manière extensive sur les ensembles étudiés de longue date et la multiplication de sondages dans des secteurs méconnus, générera à terme une vision renouvelée de l'occupation du territoire et de sa gestion à partir du Haut-Empire. Les nouvelles problématiques que génèrent ces résultats à *Briga*, participent activement à la planification des axes du Programme Collectif de Recherche mis en œuvre depuis 2017 (Mantel *et ali*, à paraître 2020). En effet, la relative continuité d'occupation, avec quelques hiatus qui restent aussi à caractériser, offre une documentation exceptionnelle pour le nord de la France et interroge sur les phénomènes de genèse urbaine, de persistance entre la période protohistorique et romaine et d'évolution d'une agglomération antique de ses racines dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'à son abandon/déplacement vers l'estuaire de la Bresle à la fin du III^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- Agache 1962** : AGACHE Roger, "Vues aériennes de la Somme et recherche du passé : Introduction à la prospection aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme. Amiens", *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord*, n° spécial 5, 1962.
- Cholet 2004** : CHOLET Laurent, *Le sanctuaire gallo-romain du "Bois-l'Abbé" : 200 ans de fouilles en forêt d'Eu*, Dieppe : Ville d'Eu, 2004.
- Cochet 1871** : COCHET Jean-Benoît-Désirée, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris : Imprimerie Nationale, 1871.
- Cochet 1873** : COCHET Jean-Benoît-Désirée, "Fouilles du Bois l'Abbé, à Eu", dans : *Revue Archéologique*, nouvelle série, 14^e année, 25^e vol., 1873, p. 59-60.
- Estancelin 1825** : ESTANCELIN Louis, "Mémoire sur les antiquités de la ville d'Eu et de son territoire", dans : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, II, 1825, p. 1-24.
- Estancelin 1828** : ESTANCELIN Louis, *Histoire des comtes d'Eu*, Dieppe : Marais fils, 1828.
- Legris 1907** : *La question d'Augusta*, Eu : Odic, 1907.
- Mangard 1982** : MANGARD Michel, "L'inscription dédicatoire du théâtre du Bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)", dans : *Gallia*, 40, fascicule 1, 1982, p. 35-51.
- Mangard 2008** : MANGARD Michel, *Le sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)*, *Revue du Nord*, Hors-série, collection Art et Archéologie, 12, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2008.
- Mantel dir. 2010** : MANTEL Étienne (dir.), 2010, *Briga ou l'histoire d'une bourgade antique peu à peu dévoilée en forêt d'Eu*, *Fatra* 3, Blangy-sur-Bresle.
- Mantel, Dubois 2012** : MANTEL Étienne & DUBOIS Stéphane, "Premier éclairage sur l'agglomération antique de *Briga* (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime) ; fenêtres ouvertes sur un quartier d'habitation au nord-est du centre monumental", dans : *Journées archéologiques de Haute-Normandie*, Évreux, 6-8 mai 2011, Mont-Saint-Aignan - Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2012, p. 151-160.
- Mantel, Dubois 2013** : MANTEL Étienne & DUBOIS Stéphane, "Aux origines de l'agglomération antique de *Briga* (Eu, Bois l'Abbé, Seine-Maritime). Fouille d'un quartier d'habitat d'époque julio-claudienne", dans *Journées Archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, 11-13 mai 2012*, Mont-Saint-Aignan - Presses Universitaires de Rouen et du Havre 2013, p. 125-138.
- Mantel, Dubois 2017** : MANTEL Étienne & DUBOIS Stéphane, " L'agglomération de *Briga* (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime). Premières données sur l'occupation durant l'Antiquité tardive, dans KASPRZYK, Michel & MONTEIL, Martial (éd.), *Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge, Gallia*, 74-1, 2017, p. 18- 19.
- Mantel, Dubois dir. à paraître 2020** : MANTEL Étienne & DUBOIS Stéphane (dir.), avec la collaboration de DESCHAMPS Louison, PARÉTIAS Jonas & RICHARD Matthieu, *Briga*. Bilan de cinquante années de recherches, *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial / FATRA 4, 2020, à paraître.
- Mantel, Dubois, Devillers 2006** : MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane & DEVILLERS Sophie, "Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, "Bois L'Abbé", Seine-Maritime) - *Briga* ressuscitée", dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens : Société des Antiquaires de Picardie, 2006, p. 31-50.
- Mantel, Dubois, Jonvel 2015** : MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane & JONVEL Richard, "*Briga* antique (Eu, "Bois l'Abbé", Seine-Maritime) - exploration archéologique d'îlots d'habitation au nord du complexe monumental", dans *Journées archéologiques de Haute-Normandie 2013*, Alizay, 20-22 juin 2014, Mont-Saint-Aignan - Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2015, p. 21-32.
- Mantel et ali à paraître** : MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane, PARÉTIAS Jonas, VIQUESNEL-SCHLOSSER Victor, VOISIN Corentin, GAVAZZI Bruno, avec la collaboration de RICHARD Matthieu, "Étudier l'occupation d'une ville : les enjeux du PCR "Topographie générale et insertion territoriale de l'agglomération antique de *Briga*", *Archimède*, 7, 2020, à paraître.
- Picard 1970** : PICARD Gilbert-Charles, "Les provinces occidentales de l'Empire Romain", dans : Association internationale d'études du Sud-Est européen (éd.), *Sources archéologiques de la civilisation européenne ; actes du Colloque international organisé par l'AIÉSEE, Mamaïa (Roumanie), 1-8 septembre 1968*, Bucarest - Association Internationale d'Études du Sud-Est Européen, 1970, p. 152-154.
- Picard 1982** : PICARD Gilbert-Charles, "La République des Pictons", dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 126, 3, 1982, p. 532-559.
- Rogeret 1998** : ROGERET Isabelle, *La Seine-Maritime, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris - Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1998.